



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 2 juin 2016 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- Daniel Dumontier
- David Dumont
- Micheline P. Fortin
-

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Ghislain Perreault.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 2 JUIN 2016

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2016
3. Avis d'élection
4. Loisirs
 - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
 - b) Ligue de soccer de la Frontière: Cotisation
5. Incendie
 - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
 - b) Signature entente des Grandes-Seigneuries: Entraide mutuelle
 - c) Aménagement bureau de prévention
6. Correspondance
7. Urbanisme
 - a) Rapport du responsable de l'urbanisme
 - b) Adoption du règlement de zonage numéro 289-98
 - c) Adoption du projet de règlement de construction numéro 291-7
8. Travaux publics
 - a) Rapport du Directeur des travaux publics
 - b) Soumission: Galerie hôtel de ville
 - c) Soumission: Pavage rue Napier-Christie
 - d) Réparation surpresseur #3
9. Comptes à payer (municipalité)
 - a) Comptes à payer pour le mois de juin 2016
 - b) Comptes payés durant le mois de mai 2016
10. Comptes à payer (factures)
 - a) MédiaQMI inc. Le Journal de Montréal (1,034.78\$)
 - b) O.J. Compagnie (1,307.04\$)
 - c) Bi-Pro enr. (2,167.28\$)
 - d) Kemira Water Solutions Canada inc. (6,153.52\$)
 - e) Caméra cachée inc. (7,655.04\$)
 - f) McNeil Électrique inc. (7,436.01\$)



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

- g) BC2 Groupe Conseil inc. (7,818.30\$)
 - h) Productions Royal Pyrotechnie inc. (2,759.40\$)
 - i) R. Marcil et frères inc. (3,909.15\$)
 - j) Gestion Boom Desjardins inc. (13,797.70\$)
 - k) Steve Brunet Trip à quatre (2,000\$)
 - l) Les Éclairs de Québec (1,000\$)
 - m) Amusements Boréal (1,138.26\$)
 - n) Copicom (1,580.41\$)
 - o) Refuge A.M.R. (1,721.18\$)
 - p) Gestion USD inc. (2,139.20\$)
 - q) Cardio Choc (2,590.38\$)
 - r) Lefaiivre, Labrèche, Gagné, comptables (17,740.65\$)
 - s) Lecorre, avocats (17,485.35\$)
 - t) Veolia (7,181.13\$)
 - u) Exca-Vac (2,377.11\$)
 - v) Aréo-Feu (1,002.58\$)
 - w) Fertibec inc. (1,412.19\$)
 - x) Entretiens Parent (3,298.76\$)
 - y) Aqua Data (3,555.39\$)
 - z) Municipalité de St-Patrice-de-Sherrington (3,043.98\$)
 - aa) Solutions Solu-NET inc. (1,839.60\$)
 - bb) Papeterie Napierville 89 enr. (2,023.51\$)
 - cc) Les Équipements Lapierre inc. (6,494.83\$)
 - dd) Aménagement Bernier (4,902.92\$)
 - ee) MédiaGraphe (57,596.12\$)
 - ff) Construction Beaudin & Courville 2010 inc. (8,778.12\$)
 - gg) B.Frégeau et Fils inc. (11,376.78\$)
11. Demande de subvention: Amélioration du réseau routier municipal
12. Nomination vérificateur pour l'année 2016
13. Demande de don ou commandite
- a) Croix-Rouge (Aide Fort McMurray)
 - b) Grand Défi Pierre Lavoie
 - c) Légion Royale canadienne: Le Canada en fête
 - d) Centre Sportif Régional Groupe DPJL: Ordures et déneigement
14. Brigadière et brigadière scolaire adjointe: contrat
15. Congrès FQM
16. Migration du site internet
17. Adoption du règlement numéro 421 (Délégation de pouvoir)
18. Engagement adjointe administrative
19. Accès à la propriété: Juin 2016
20. Campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac
21. Ordinateur et logiciels: Adjointe administrative
22. Location photocopieur Xerox



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

23. Varia
24. Public: Période de questions
25. Levée de l'assemblée

2016-06-267 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2016-06-267 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

2016-06-268 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2016

Résolution #2016-06-268 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2016

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2016.

ADOPTÉE

Avis d'élection

Avis d'élection

La Directrice générale avise verbalement le conseil municipal de la démission de madame la conseillère Chantale Pelletier suivant lettre du 31 mai 2016 et par conséquent, il y aura des élections le 17 juillet 2016 pour combler le poste de conseiller au siège numéro 4.

Loisirs

Loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

Monsieur Gérard Laplante fait son rapport pour le mois de mai 2016.

2016-06-269 Ligue de soccer de la Frontière: Cotisation

Résolution #2016-06-269 : Ligue de soccer de la Frontière: Cotisation

CONSIDÉRANT QUE chaque club doit verser à la Ligue de soccer de la Frontière un montant de 12\$ pour chaque joueur de 6 ans et moins et de 18\$ pour chaque joueur de plus de 6 ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville a fait une avance de fonds à la Ligue de soccer de la Frontière en date du 1er octobre 2015 suivant résolution numéro 2015-10-543;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer à la Ligue de soccer de la Frontière un montant de 4,220\$ représentant l'inscription de 117 joueurs de 6 ans et moins, 287 joueurs de plus de 6 ans ainsi que les frais de club au montant de 150\$ totalisant 6,720\$ moins le montant de 2,500\$ dû à la municipalité;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

ADOPTÉE

Incendie

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

2016-06-270 Autorisation à conclure une Entente visant l'application des droits et obligations de l'entente intermunicipale des Grandes- Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence au Conseil Mohawk de Kahnawake

2016-06-271 Service de Sécurité incendies: Aménagement bureau de

Incendie

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur le conseiller Daniel Dumontier fait la lecture du rapport du Directeur du Service de Sécurité incendies pour le mois de mai 2016.

Résolution #2016-06-270 : Autorisation à conclure une Entente visant l'application des droits et obligations de l'entente intermunicipale des Grandes-Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence au Conseil Mohawk de Kahnawake

CONSIDÉRANT QUE l'Entente intermunicipale des Grandes-Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence a été signée en 2005 par la Municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil Mohawk de Kahnawake CMK désire bénéficier de tous les droits et respecter toutes les obligations de l'Entente initiale, en faisant les adaptations nécessaires contenues à l'Entente d'application ci-après définie;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de permettre au CMK de recevoir secours pour le combat des incendies ou d'intervention d'urgence lorsque le sinistre auquel elle fait face excède ses capacités d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE, par l'entente visant l'application des droits et obligations de l'entente intermunicipale des Grandes-Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence au CMK Entente d'application, le CMK s'engage à respecter toutes les obligations contenues à l'Entente initiale, sous réserve des remplacements et modifications apportés par l'Entente d'application, tout en bénéficiant de tous les droits contenus à l'Entente initiale;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

QUE le conseil de la Municipalité de Napierville approuve l'Entente visant l'application des droits et obligations de l'entente intermunicipale des Grandes-Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence au Conseil Mohawk de Kahnawake à intervenir entre les parties, tel que soumis aux membres du conseil;

QUE le maire suppléant, Monsieur Ghislain Perreault et la Directrice Générale, Madame Ginette L. Pruneau soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Napierville cette entente.

ADOPTÉE

Résolution #2016-06-271 : Service de Sécurité incendies: Aménagement bureau de prévention

CONSIDÉRANT QUE le Service de Sécurité incendies a rapatrié le service de prévention;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

prévention

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'aménager un bureau pour le préventionniste;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du Service de Sécurité incendies à procéder à une dépense approximative de 8,000\$ pour l'achat de matériel et la construction nécessaire à l'aménagement d'un bureau de travail pour le préventionniste.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Correspondance

Correspondance

La Directrice générale a mis à la disposition du public un résumé de la correspondance reçue:

Correspondance de la Coop Santé Hemmingford & Région nous informant des services offerts;

Correspondance des Éditions du Fleurdelysé concernant le répertoire des gentils officiels du Québec;

Correspondances de la Fédération québécoise des municipalités relativement au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, sur la mise en place d'un comité d'action sur l'accès au TIC en région, sur la transmission du PGMR, sur l'assemblée générale annuelle, sur la semaine de la municipalité 2016, sur leur collaboration avec le ministre Coiteux, une autre relative au premier rendez-vous du développement local et régional et une autre sur une formation subventionnée;

Correspondance de l'Association des directeurs municipaux du Québec concernant le congrès 2016;

Correspondance de la MRC des Jardins-de-Napierville nous transmettant la revue Art, Culture et Patrimoine et une autre relativement à une exposition pour le développement rural;

Correspondance de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville nous transmettant leurs résolutions pour le mois de mai 2016;

Correspondance de CLD des Jardins-de-Napierville nous transmettant leur rapport d'activités pour l'année 2015;

Lettre de la Ville de Saint-Rémi octroyant un don de 100\$ au Club des Lions de Napierville pour le projet Jacques Délisle;

Lettre de l'Office des personnes handicapées relativement à la semaine québécoise des personnes handicapées et correspondance relative à la période d'appel de candidatures pour le Prix À part entière;

Lettre de W&L relativement à une nouvelle édition de Zonage et urbanisme en droit canadien;

Correspondance de l'Association pulmonaire du Québec relativement à la 10e campagne provinciale de l'herbe à poux;

Correspondance du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs relativement aux projets pilotes en lien avec l'accessibilité à la ressource faunique;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Résolution de condoléances de la municipalité de Saint-Michel suite au décès de Monsieur Délisle;

Communiqué de presse du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports relativement à une entrave sur l'autoroute 15 le 19 mai 2016 et une autre relative au traitement des dossiers d'aide financière;

Lettre du Ministère des Transports relativement à la nouvelle délimitation des territoires des Centres de services de la Direction de la Montérégie ainsi que l'expression de condoléances;

Correspondance du Ministère de la Sécurité publique relativement à un appel de projets dans le cadre du Programme national d'atténuation des catastrophes, une autre rappelant le 1er versement de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec ainsi qu'un bulletin d'information sur la sécurité civile;

Correspondance de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries nous transmettant le plan triennal 2016-2019;

Lettre de remerciement de Monty Sylvestre, conseillers juridiques suite à la formation sur le rôle et pouvoirs des administrateurs des organismes à but non lucratifs;

Correspondance relative à une campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac;

Communiqué de presse du Parti indépendantiste afin de rendre hommage à Pierre-Karl Péladeau;

Communiqués de l'Union des municipalités du Québec concernant la sécurité ferroviaire, les incendies de forêt à Fort McMurray, l'examen de Postes Canada, l'allègement du fardeau administratif des municipalités, les Assises 2016, l'Entente-cadre avec Hydro-Québec, le rôle des municipalités dans la lutte contre les changements climatiques, le nouveau président monsieur Bernard Sévigny et la 12e édition du mérite Ovation municipale;

Rapport des mois de mars et avril 2016 du Refuge A.M.R.;

Correspondance de la Commission d'accès à l'information du Québec relative à un projet d'amélioration des processus de la section juridictionnelle;

Correspondance de la Société d'Habitation du Québec relativement à la sensibilisation au respect des budgets;

Proposition de la Radio des Villages;

Correspondance de la Direction de la sécurité incendie relativement à la validation de la déclaration des incendies pour l'année 2015;

Message de l'honorable Denis Lebel aux élus municipaux relativement aux besoins des régions;

Correspondance de Revue Industrie et Commerce invitant les municipalités à transmettre un portrait de la Ville ou du CLD;

Correspondances des municipalités de Hemmingford et Saint-Jacques-le-Mineur relatives à la subvention du MTQ;

Correspondance du Parti Québécois relativement au Monorail;

Correspondance du Cabinet du ministre du Développement durable, de



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques relativement aux installations septiques de résidence;

Invitations reçues de la Députée Brenda Shanahan à une portes ouvertes, du corps de cadet de l'Armée 2698 Sieurs de Beaujeu à leur 24e revue annuelle, de la Ministre Lucie Charlebois à une conférence de presse ainsi qu'à l'annonce de la programmation des investissements routiers 016-2018 pour la région de la Montérégie, de sourire sans fin à leur assemblée générale annuelle, de la Municipalité de Saint-Édouard à une conférence de presse, de la Société d'Histoire des XI au lancement du Circuit des Patriotes, de Madame Sylvie Nobert au 20e anniversaire des Plumes et Pinceaux, du Réseau Biblio de la Montérégie à leur assemblée générale annuelle, de l'Assemblée nationale du Québec à une conférence de presse, de Justice Alternative du Haut-Richelieu à leur assemblée générale, de la Société d'Histoire des XI à une conférence le 22 juin 2016 à Saint-Édouard, de la Fédération des chambres de commerce du Québec à des journées réseau les 8,9 et 10 juin 2016 à Saint-Jean-sur-Richelieu, de l'APCHQ Montérégie-Suroît à leur 39ième tournoi de golf annuel le 23 août 2016 à Whitlock, de la Légion Royale Canadienne au Canada en Fête le 1er juillet 2016 à Lacolle, de Sylvain Perron au sommet sur les infrastructures naturelles du grand Montréal les 16 et 17 juin 2016, de la Fondation canadienne du rein à la Marche du rein le 12 juin 2016 à Châteauguay, du Directeur incendie de Saint-Césaire à un tournoi de balle bénéfice et de l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française à des journées d'étude.

Urbanisme

Rapport du responsable de l'urbanisme

289-98 Adoption du règlement de zonage numéro 289-98

Urbanisme

Rapport du responsable de l'urbanisme

Monsieur Guillaume Dumouchel fait son rapport pour le mois de mai 2016.

Résolution #289-98 : Adoption du règlement de zonage numéro 289-98

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'adopter le règlement numéro 289-98 modifiant le règlement numéro 290 intitulé *Règlement de zonage*, tel que déjà amendé, en vue de modifier le plan de zonage en modifiant la limite de la zone Ca.44 à même une partie de la zone Ra.113. Ce règlement se lit comme suit:

RÈGLEMENT NUMÉRO 289-98

RÈGLEMENT MODIFIANT LE
RÈGLEMENT #289 ET SES
AMENDEMENTS EN VUE DE
MODIFIER LE PLAN DE ZONAGE
EN MODIFIANT LA LIMITE
DE LA ZONE CA.44 À MÊME
UNE PARTIE DE LA ZONE RA.113

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets;

CONSIDÉRANT QUE les normes actuelles ne répondent pas au besoin de la municipalité de Napierville;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE cette modification bonifie le cadre réglementaire existant;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2016;

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

PARTIE 1: DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

1 Le présent règlement s'intitule *Règlement numéro 289-98* modifiant le règlement no 289 intitulé *Règlement de zonage* tel que déjà amendé, en vue de modifier le plan de zonage en modifiant la limite de la zone Ca.44 à même une partie de la zone Ra. 113;

2 Le conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une ou quelconque de ces parties venait à être déclarée nulle et sans effet par un tribunal, une telle décision n'aurait aucun effet sur les autres parties;

PARTIE II: MODIFICATION DU RÈGLEMENT

3 Le plan de zonage datant du 8 mars 1991 tel que déjà modifié est modifié à nouveau de la façon suivante:

- La limite de la zone Ca.44 est déplacée à même la zone résidentielle Ra.113 afin d'inclure l'ensemble des lots P183 et 186.

Le plan est joint à l'*Annexe A* du présent règlement pour en faire partie intégrante.

PARTIE III: DISPOSITIONS FINALES

4 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi

ANNEXE A





Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

ADOPTÉE

Travaux publics

2016-06-273 Soumission: Galerie hôtel de ville

Travaux publics

Résolution #2016-06-273 : Soumission: Galerie hôtel de ville

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville désire procéder à la réfection de la galerie de l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitations ont été transmises à cinq entrepreneurs de la région soit Construction N.C. inc., Construction RDJ inc., Construction Julien Duhaime inc., Construction Claude Tétreault inc. et Construction Régam;

CONSIDÉRANT QUE seulement un entrepreneur a soumis une soumissions soit: Construction RDJ inc. au montant de 34,704.05\$ taxes incluses;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter la soumission conforme de Construction RDJ inc. au montant de 34,704.05\$ taxes incluses pour la réfection de la galerie de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

2016-06-274 Soumission: Pavage rue Napier-Christie

Résolution #2016-06-274 : Soumission: Pavage rue Napier-Christie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville désire procéder au pavage de la rue Napier-Christie entre les rues Beaulieu et Saint-Nicolas;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre public a été publié dans le journal de Montréal ainsi que sur SEAO en date du 12 mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des soumissions reçues soit:

MSA	112,673.17\$	Taxes incluses
Construction Techroc inc.	114,000.01\$	Taxes incluses
Pavage Citadin inc.	125,586.06\$	Taxes incluses
Sintra inc.	127,829.21\$	Taxes incluses
Ali Construction	133,812.14\$	Taxes incluses
Pavage Ultra inc.	138,656.40\$	Taxes incluses
Pavage Chenail inc.	144,497.55\$	Taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Les Services EXP a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de MSA suivant lettre en date du 1^{er} juin 2016;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de MSA au coût de



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

112,673.17\$ taxes incluses pour le pavage de la rue Napier-Christie entre les rues Beaulieu et Saint-Nicolas;

ADOPTÉE

2016-06-275

Travaux publics: Réparation surpresseur #3

Résolution #2016-06-275 : Travaux publics: Réparation surpresseur #3

CONSIDÉRANT QUE le surpresseur #3 de l'usine d'épuration des eaux usées doit être remplacé;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder à une dépense approximative de 10,000\$ pour l'achat d'un nouveau surpresseur.

ADOPTÉE

Comptes à payer (municipalité)

Comptes à payer (municipalité)

2016-06-276

Comptes à payer pour le mois de juin 2016

Résolution #2016-06-276 : Comptes à payer pour le mois de juin 2016

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de juin 2016 soit:

Municipalité au montant de 235,636.46\$
Salaires Conseil municipal au montant de 19,250.23\$
Bibliothèque au montant de 3,425.01\$
Loisirs au montant de 9,173.61\$
Incendie au montant de 8,816.79\$
Salaires pompiers mai 2016 au montant de 20,861.49\$

ADOPTÉE

2016-06-277

Comptes payés durant le mois de mai 2016

Résolution #2016-06-277 : Comptes payés durant le mois de mai 2016

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés durant le mois de mai 2016 soit:

Municipalité au montant de 117,030.27\$
Bibliothèque au montant de 1,628.85\$
Loisirs au montant de 8,120.13\$
Incendie au montant de 1,099.32\$

ADOPTÉE

Comptes à payer (factures)

Comptes à payer (factures)

2016-06-278

Comptes à payer: MédiaQMI inc. Le Journal de Montréal

Résolution #2016-06-278 : Comptes à payer: MédiaQMI inc. Le Journal de Montréal

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

De payer la facture de *MédiaQMI inc. Le Journal de Montréal* au montant de 1,034.78\$ pour la parution d'un appel d'offres pour le pavage de la rue Napier-Christie suivant facture numéro ER00110760.

ADOPTÉE

2016-06-279
Comptes à
payer: O.J.
Compagnie

Résolution #2016-06-279 : Comptes à payer: O.J. Compagnie

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *O.J. Compagnie* au montant de 1,307.04\$ pour la réparation de l'aérateur nécessaire à l'entretien des terrains de Loisirs.

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-06-280
Comptes à
payer: Bi-Pro
enr.

Résolution #2016-06-280 : Comptes à payer: Bi-Pro enr.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'entériner une dépense de 2,167.28\$ pour la peinture de 29 bornes-fontaine numéro 44 à 71 inclusivement et numéro 108;

Il est également résolu de payer la facture de *Bi-Pro enr.* au même montant pour lesdits travaux suivant facture numéro 2316.

ADOPTÉE

2016-06-281
Comptes à
payer: Kemira
Water
Solutions
Canada inc.

Résolution #2016-06-281 : Comptes à payer: Kemira Water Solutions Canada inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Kemira Water Solutions Canada inc.* au montant de 6,153.52\$ pour l'achat d'alufer pour l'assainissement des eaux usées suivant facture numéro 9019119092.

ADOPTÉE

2016-06-282
Comptes à
payer: Caméra
cachée inc.

Résolution #2016-06-282 : Comptes à payer: Caméra cachée inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Caméra cachée inc.* au montant de 7,655.04\$ pour l'installation de caméra afin d'effectuer une surveillance des installations situées au bout de la rue Poupart suivant facture numéro 11465.

ADOPTÉE

2016-06-283
Comptes à
payer: McNeil
Électrique inc.

Résolution #2016-06-283 : Comptes à payer: McNeil Électrique inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *McNeil Électrique inc.* au montant de 7,436.01\$ pour le filage et l'entrée électrique du bâtiment situé au bout de la rue Poupart suivant facture numéro 72.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Il est également résolu que ce montant s'inscrit dans les priorités soumises dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

2016-06-284
Comptes à
payer: BC2
Groupe Conseil
inc.

Résolution #2016-06-284 : Comptes à payer: BC2 Groupe Conseil inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *BC2 Groupe Conseil inc.* au montant de 7,818.30\$ représentant la facturation finale de l'actualisation de l'étude de faisabilité pour la construction d'une piscine municipale intérieure suivant facture numéro FAC13971.

ADOPTÉE

2016-06-285
Comptes à
payer:
Productions
Royal
Pyrotechnie
inc.

Résolution #2016-06-285 : Comptes à payer: Productions Royal Pyrotechnie inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Productions Royal Pyrotechnie* au montant de 2,759.40\$ représentant le versement final pour les feux d'artifice qui auront lieu le 23 juin 2016 suivant contrat en date du 2 février 2016;

Il est également résolu que le tiers de ce montant soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-06-286
Comptes à
payer: R.
Marcil et frères
inc.

Résolution #2016-06-286 : Comptes à payer: R. Marcil et frères inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer les factures de *R. Marcil et Frères inc.* au montant total de 3,909.15\$ pour l'achat de peinture pour le lignage des terrains de soccer ainsi que pour l'achat de 50 composteurs suivant factures numéros 11912382 et 11946727;

Il est également résolu que le tiers de la facture numéro 11912382 soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-06-287
Comptes à
payer: Gestion
Boom
Desjardins inc.

Résolution #2016-06-287 : Comptes à payer: Gestion Boom Desjardins inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer la facture de *Gestion Boom Desjardins inc.* au montant de 13,797.70\$ représentant le versement final de la prestation du chanteur lors des festivités de la Fête Nationale suivant contrat en date du 28 janvier 2016;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-06-288
Comptes à

Résolution #2016-06-288 : Comptes à payer: Steve Brunet Trip à quatre



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

**payer: Steve
Brunet Trip à
quatre**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Steve Brunet* au montant de 2,000\$ pour la première partie du spectacle de la Fête Nationale soit Trip à quatre avec Michael Lestage et Paméla Boyer suivant contrat en date du 16 février 2016;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2016-06-289
Comptes à
payer: Les
Éclairs de
Québec**

Résolution #2016-06-289 : Comptes à payer: Les Éclairs de Québec

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les Éclairs de Québec* au montant de 1,000\$ représentant le versement finale pour la participation de la fanfare au défilé de la Fête Nationale qui aura lieu le 24 juin 2016 suivant contrat en date du 13 janvier 2016;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2016-06-290
Comptes à
payer:
Amusements
Boréal**

Résolution #2016-06-290 : Comptes à payer: Amusements Boréal

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Amusements Boréal* au montant de 1,138.26\$ représentant le versement final pour la location de jeux gonflables lors des festivités de la Fête Nationale 2016 suivant facture numéro 01-304-110-1;

Il est également résolu que le tiers de ce montant soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2016-06-291
Comptes à
payer:
Copicom**

Résolution #2016-06-291 : Comptes à payer: Copicom

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Copicom* au montant de 1,580.41\$ représentant les coûts de copies couleur et monochrome pour la période du 11 février au 10 mai 2016 suivant facture numéro 55Q1108086.

ADOPTÉE

**2016-06-292
Comptes à
payer: Refuge
A.M.R.**

Résolution #2016-06-292 : Comptes à payer: Refuge A.M.R.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Refuge A.M.R.* au montant de 1,721.18\$ pour services rendus pour les mois de mars et avril 2016 suivant facture numéro NAPI 2016-03+04.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2016-06-293
Comptes à
payer: Gestion
USD inc.

Résolution #2016-06-293 : Comptes à payer: Gestion USD inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Gestion USD inc.* au montant de 2,139.20\$ pour l'achat de 14 bacs bleu 360 litres et de plusieurs pièces de remplacement suivant facture numéro 414072.

ADOPTÉE

2016-06-294
Comptes à
payer: Cardio
Choc

Résolution #2016-06-294 : Comptes à payer: Cardio Choc

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Cardio Choc* au montant de 2,590.38\$ pour l'achat d'un défibrillateur cardiaque ainsi qu'un cabinet de rangement pour installation au centre communautaire suivant facture numéro 3285.

ADOPTÉE

2016-06-295
Comptes à
payer:
Lefavre,
Labrèche,
Gagné,
comptables

Résolution #2016-06-295 : Comptes à payer: Lefavre, Labrèche, Gagné, comptables

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer les factures de *Lefavre, Labrèche, Gagné, comptables* au montant total de 17,740.65\$ pour l'audit au 31 décembre 2015, la reddition des comptes matières résiduelles, les prévisions budgétaires ainsi que la reddition du Service de Sécurité incendies suivant factures numéros 40545 et 40546;

Il est également résolu que la moitié de la facture numéro 40546 soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-06-296
Comptes à
payer: Lecorre,
avocats

Résolution #2016-06-296 : Comptes à payer: Lecorre, avocats

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Lecorre, avocats* au montant de 17,485.35\$ représentant des frais d'honoraires relativement au Service de Sécurité incendies suivant facture numéro 43006;

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-06-297
Comptes à
payer: Veolia

Résolution #2016-06-297 : Comptes à payer: Veolia

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

D'entériner une dépense de 7,181.13\$ pour des travaux d'urgence d'inspection et de nettoyage de la conduite sanitaire sur la rue Charles;

Il est également résolu de payer les factures de *Veolia* du même montant suivant factures numéros 00820867 et 00819619.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

ADOPTÉE

2016-06-298
Comptes à
payer: Exca-
Vac

Résolution #2016-06-298 : Comptes à payer: Exca-Vac

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Exca-Vac* au montant de 2,377.11\$ pour le remplacement de boîte de service suivant facture numéro 501869.

ADOPTÉE

2016-06-299
Comptes à
payer: Aréo-
Feu

Résolution #2016-06-299 : Comptes à payer: Aréo-Feu

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer la facture de *Aréo-Feu* au montant de 1,002.58\$ pour l'achat de deux bottes de cuir cosmas vulcan suivant facture numéro 257187;

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-06-300
Comptes à
payer: Fertibec
inc.

Résolution #2016-06-300 : Comptes à payer: Fertibec inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Fertibec inc.* au montant de 1,412.19\$ pour l'achat d'engrais pour les terrains des loisirs suivant facture numéro A110346;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-06-301
Comptes à
payer:
Entretiens
Parent

Résolution #2016-06-301 : Comptes à payer: Entretiens Parent

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer la facture de *Entretiens Parent* au montant de 3,298.76\$ représentant le 1er versement de la tonte des terrains municipaux suivant facture en date du 27 mai 2016.

ADOPTÉE

2016-06-302
Comptes à
payer: Aqua
Data

Résolution #2016-06-302 : Comptes à payer: Aqua Data

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer les factures de *Aqua Data* au montant total de 3,555.39\$ représentant la progressive numéro 2 de la mise à jour du plan d'intervention pour les réseaux d'aqueduc, d'égouts et des chaussées ainsi que pour des honoraires professionnels pour la réalisation de relevés GPS des puisards et éléments complémentaires et pour la mise à jour des bases de données aquaGEO suivant factures numéros 16339 et 16312.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Il est également résolu que ce montant s'inscrit dans les priorités soumises dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

2016-06-303
Comptes à
payer:
Municipalité de
St-Patrice-de-
Sherrington

Résolution #2016-06-303 : Comptes à payer: Municipalité de St-Patrice-de-Sherrington

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Municipalité de St-Patrice-de-Sherrington* au montant de 3,043.98\$ pour des entraides mutuelles effectuées durant le mois d'avril 2016 suivant facture numéro 130399;

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-06-304
Comptes à
payer:
Solutions Solu-
NET inc.

Résolution #2016-06-304 : Comptes à payer: Solutions Solu-NET inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer la facture de Solutions Solu-NET inc. au montant de 1,839.60\$ pour l'entretien du centre communautaire pour la période du 29 avril au 19 mai 2016 suivant facture numéro 1059.

ADOPTÉE

2016-06-305
Comptes à
payer:
Papeterie
Napierville 89
enr.

Résolution #2016-06-305 : Comptes à payer: Papeterie Napierville 89 enr.

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de Papeterie Napierville 89 enr. au montant de 2,023.51\$ pour l'achat d'une imprimante laser Lexmark, cartouches d'encre, papier, drapeau et autres fournitures de bureau suivant facture numéro 142874.

ADOPTÉE

2016-06-306
Comptes à
payer: Les
Équipements
Lapierre inc.

Résolution #2016-06-306 : Comptes à payer: Les Équipements Lapierre inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de Les Équipements Lapierre inc. au montant de 6,494.83\$ pour l'achat de barils de flocon pour le traitement de l'eau potable suivant facture numéro 272390.

ADOPTÉE

2016-06-307
Comptes à
payer:
Aménagement
Bernier

Résolution #2016-06-307 : Comptes à payer: Aménagement Bernier

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer les factures de *Aménagement Bernier* au montant total de 4,902.92\$ représentant le 1er versement pour l'entretien des plates-bandes au centre communautaire, à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au garage municipal, au parc de la Pointe des Patriotes, près du CLD, à l'enseigne du Parc Industriel et que les



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

trois pancartes de Bienvenue et Aurevoir suivant factures numéros 1197, 1198 et 1199.

ADOPTÉE

2016-06-308
Comptes à
payer:
MédiaGraphe

Résolution #2016-06-308 : Comptes à payer: MédiaGraphe

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *MédiaGraphe* au montant de 57,596.12\$ pour la fabrication et l'installation d'une enseigne avec écran numérique double face suivant facture numéro 22185.

ADOPTÉE

2016-06-309
Comptes à
payer:
Construction
Beaudin &
Courville 2010
inc.

Résolution #2016-06-309 : Comptes à payer: Construction Beaudin & Courville 2010 inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Construction Beaudin & Courville 2010 inc.* au montant de 8,778.12\$ pour la réparation de la conduite sanitaire sur la rue Anna suivant facture numéro 007761.

ADOPTÉE

2016-06-310
Comptes à
payer:
B.Frégeau et
Fils inc.

Résolution #2016-06-310 : Comptes à payer: B.Frégeau et Fils inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *B.Frégeau et Fils inc.* au montant de 11,376.78\$ pour la démolition de la maison sise au 314 rue Saint-Louis à Napierville suivant facture numéro 065019.

ADOPTÉE

2016-06-311
Demande de
subvention:
Amélioration
du réseau
routier
municipal

Résolution #2016-06-311 : Demande de subvention: Amélioration du réseau routier municipal

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'approuver la demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal du Ministère des Transports pour l'exercice financier 2016.

ADOPTÉE

2016-06-312
Nomination
vérificateur
pour l'année
2016

Résolution #2016-06-312 : Nomination vérificateur pour l'année 2016

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 966 du Code municipal, le conseil doit nommer un vérification pour au plus trois exercices financiers;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De nommer la firme Lefavre, Labrèche, Gagné, ca, vérificateur pour la municipalité de Napierville pour l'année 2016.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Demande de don ou commandite

2016-06-313 Don: Croix- Rouge (Aide Fort McMurray)

Demande de don ou commandite

Résolution #2016-06-313 : Don: Croix-Rouge (Aide Fort McMurray)

CONSIDÉRANT les malheureux événements à Fort McMurray en Alberta en mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Napierville désire contribuer financièrement afin d'aider les personnes dans le besoin.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 100\$ à la Croix-Rouge Canadienne afin de venir en aides aux personnes dans le besoin de Fort McMurray.

ADOPTÉE

2016-06-314 Demande de don ou commandite: Grand défi Pierre Lavoie

Résolution #2016-06-314 : Demande de don ou commandite: Grand défi Pierre Lavoie

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Ghislain Perreault, maire-suppléant participera 18 juin prochain à la boucle du Grand Défi Pierre Lavoie;

CONSIDÉRANT QUE tous les dons amassés seront redistribués à l'école Daigneau afin de promouvoir les saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT QUE par son courriel daté du 19 mai 2016 il sollicite la Municipalité de Napierville à titre de commanditaire;

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 100\$ au Grand Défi Pierre Lavoie afin de supporter Monsieur Ghislain Perreault pour la réalisation de son défi cycliste dont les fonds seront versés à l'École Daigneau.

ADOPTÉE

2016-06-315 Demande de don ou commandite: Légion Royale canadienne: Le Canada en fête

Résolution #2016-06-315 : Demande de don ou commandite: Légion Royale canadienne: Le Canada en fête

CONSIDÉRANT QUE la Légion Royale Canadienne et le Corps de cadet Sieur de Beaujeu ont été mandatée pour organiser la Fête du Canada le 1er juillet à Lacolle;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette journée les citoyens des municipalités environnantes y sont invités et ce, gratuitement;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière pour aider à défrayer les coûts de cet événement nous a été transmise suivant lettre en date du 17 avril 2016;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De verser à la Légion Royale Canadienne de Lacolle et au Corps de cadet Sieur de Beaujeu la somme de 150\$ à titre de support financier pour l'organisation de la Fête du Canada.

ADOPTÉE

2016-06-316
Centre Sportif
Régional
Groupe DPJL:
Ordures,
recyclage et
déneigement

Résolution #2016-06-316 : Centre Sportif Régional Groupe DPJL: Ordures, recyclage et déneigement

CONSIDÉRANT QUE le Centre Sportif Régional Louis-Cyr offre plusieurs services aux citoyens de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens utilisent le stationnement pour des activités organisées sur les terrains des loisirs.

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs utilisent leur conteneur pour leurs ordures.

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite à la Municipalité afin de prendre en charge une partie des frais de déneigement ainsi qu'une partie des frais de cueillette d'ordures et recyclage;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

D'allouer la somme de 4,200\$ pour l'année 2015-2016 au Centre Sportif Régional Groupe DPJL afin de payer une partie des dépenses de déneigement et d'ordures.

ADOPTÉE

2016-06-317
Brigadière et
brigadière
scolaire
adjointe:
contrat

Résolution #2016-06-317 : Brigadière et brigadière scolaire adjointe: contrat

CONSIDÉRANT QUE le contrat de Madame Dominique Flagothier à titre de brigadière scolaire doit être renouvelé;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de Madame Mélanie Lefebvre à titre de brigadière scolaire adjointe doit être renouvelé;

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De renouveler le contrat de Madame Dominique Flagothier à titre de brigadière scolaire et celui de Madame Mélanie Lefebvre à titre de brigadière scolaire adjointe au montant de 196.30\$ par semaine, soit 19,63\$ de l'heure pour l'année scolaire 2016-2017;

Il est également résolu d'autoriser Monsieur le Maire suppléant, Ghislain Perreault et la Directrice Générale, Madame Ginette L. Pruneau à signer pour et au nom de la municipalité les contrats d'engagement de Madame Dominique Flagothier et Madame Mélanie Lefebvre.

ADOPTÉE

2016-06-318
Congrès FQM

Résolution #2016-06-318 : Congrès FQM

CONSIDÉRANT QUE le congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

aura lieu à Québec, les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre prochains.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est conscient qu'il y a beaucoup d'informations qui se donnent à ce congrès.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'inscrire tous les membres du conseil, le directeur des travaux publics, la directrice générale et la directrice générale adjointe au congrès de la FMQ 2016 ainsi que, d'autoriser la réservation des chambres pour ces personnes ainsi qu'une dépense de 400\$ en frais de déplacement.

ADOPTÉE

2016-06-319 Migration du site internet

Résolution #2016-06-319 : Migration du site internet

CONSIDÉRANT QUE les technologies web évoluent très rapidement;

CONSIDÉRANT QUE le site actuel pourrait devenir plus vulnérable face aux risques de sécurité et de virus;

CONSIDÉRANT QUE pour être en mesure d'assurer la sécurité et l'accès à un site web toujours fonctionnel peu importe l'évolution des technologies web la firme Icllic offre un nouveau produit soit le CréaWeb 4 nouvelle génération;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice Générale à procéder à une dépense de 1,995\$ plus les taxes pour la refonte graphique du site web et sa migration vers CréaWeb 4 nouvelle génération au coût mensuel de 195\$ plus les taxes auprès de la compagnie Icllic.

ADOPTÉE

421 Adoption du règlement numéro 421 (Délégation de pouvoir)

Résolution #421 : Adoption du règlement numéro 421 (Délégation de pouvoir)

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'adopter le règlement numéro 421. Ce règlement se lit comme suit:

RÈGLEMENT NUMERO 421

déléguant aux fonctionnaires ou employés de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et l'embauche des employés au nom de la municipalité et abrogeant les règlements numéros 300, 343, 344, 390 et ses amendements.

CONSIDÉRANT l'article 961.1 du Code municipal du Québec.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a régulièrement été donné le 05 mai 2016.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement qu'un règlement portant le numéro 421, soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement comme suit:

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 : ABROGATION

Tous règlements ou dispositions antérieurs autorisant une délégation à l'égard d'un fonctionnaire ou employé de la municipalité du pouvoir d'autoriser des dépenses sont, par le présent règlement abrogé à toutes fins que de droit.

ARTICLE 3 : RESTRICTIONS

Le présent règlement ne soustrait pas le conseil municipal de son obligation d'autoriser le paiement de chacune des dépenses encourues par la municipalité.

ARTICLE 4 : AUTORISATION DES DÉPENSES

Le conseil délègue son pouvoir d'autoriser des dépenses de la manière suivante :

- Pour des dépenses courantes contractées au nom de la municipalité;
- Pour des dépenses faisant partie des « dépenses particulières » énumérées au Règlement numéro 418 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;
- Dans les limites de l'exercice financier courant;
- Dans les limites des montants et postes budgétaires sous la responsabilité du fonctionnaire ou employé désigné;
- Ne représente pas un contrat ou dépense pour des services professionnels de plus de la limite autorisée à l'article 5 du présent règlement;

ARTICLE 5 : LIMITE DU MONTANT DES DÉPENSES ET POSTES BUDGÉTAIRES

La limite du montant des dépenses et l'identification des postes budgétaires faisant l'objet de la délégation sont attribués comme suit :

Fonctionnaire ou employé budgétaires	Limite mensuelle	Postes
Directrice générale budgétaires	2,000\$	Tous les postes
Directeur des travaux publics routier, hygiène du milieu, parcs, édifices, machines et véhicules	2,000\$	Transport
Directeur du service de sécurité incendie	2,000\$	Sécurité
Directeur des loisirs et activités de loisirs	2,000\$	Loisirs et
Responsable de la bibliothèque	1,000\$	Bibliothèque

Le fonctionnaire désigné peut, dans la gestion de son service, faire assumer une partie de la délégation par un autre employé responsable d'un projet ou activité. Toutefois, les dépenses ainsi réalisées s'inscrivent dans la délégation ci-dessus énumérée.

ARTICLE 6 : EMBAUCHE DU PERSONNEL



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Le conseil municipal délègue à la directrice générale le pouvoir d'embaucher tout employé, à temps plein ou à temps partiel et ce, pour l'administration municipale, le département des travaux publics, le service des loisirs et la bibliothèque à l'exception des employés « cadres » qui devront être engagés par résolution du conseil.

Le conseil municipal autorise la directrice générale à signer avec le maire ou son remplaçant, toutes ententes de travail et conventions collectives à intervenir pour tous les départements.

ARTICLE 7 : ABSENCE DE PERSONNES AUTORISÉES

La délégation du pouvoir de dépenser est attribuée à un poste de fonctionnaire ou employé. Lorsqu'un poste bénéficiant d'une délégation est vacant ou que la personne est absente, sa délégation est assumée par son supérieur immédiat.

Lorsque cette situation s'applique à la directrice générale, la personne désignée directrice adjointe assume la délégation de la directrice générale. En l'absence de ces deux personnes, le pouvoir de dépenser est retourné au conseil municipal.

ARTICLE 8 : CONDITIONS

La présente délégation de pouvoir est consentie aux fonctionnaires ci-haut mentionnés, à la condition expresse que ceux-ci déposent, à chacune des séances régulières du conseil, un résumé, s'il y a lieu, des décisions qu'ils ont prises au nom du conseil depuis leur dernier rapport. Ce résumé intitulé « comptes payés durant le mois » ne comprend toutefois pas les autorisations effectuées au cours des cinq jours qui précèdent la séance du conseil. Par contre, celles-ci devront apparaître au résumé du mois suivant

ARTICLE 9 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉ CE 2 JUIN 2016

ADOPTÉE

2016-06-321
Engagement
adjointe
administrative

Résolution #2016-06-321 : Engagement adjointe administrative

CONSIDÉRANT QUE Madame Sybel Dumaresq a remis sa démission effective en date du 20 mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE Madame Bénédicte Anselin a fait un stage durant 3 semaines au sein de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière était très appréciée de la part de toute l'équipe;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière était disponible immédiatement ce qui facilitait la transition du poste;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

D'engager madame Bénédicte Anselin rétroactivement au 11 mai 2016 pour une période de probation de trois mois.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2016-06-322 Accès à la propriété: Juin 2016

Résolution #2016-06-322 : Accès à la propriété: Juin 2016

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le règlement numéro 420 relativement au Programme d'accès à la propriété en date du 4 juin 2015;

CONSIDÉRANT QU'il y est stipulé que l'aide financière accordée dans le cadre de ce programme sera versé aux propriétaires admissibles un an après la date d'occupation;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale à verser l'aide financière accordée pour le mois de mai 2016 soit:

- Madame Tasha Dion-Maharas et Monsieur Vincent Lachance (1,500\$)
- Madame Kathleen Tremblay et Monsieur Benjamin Lévesque (2,500\$)
- Madame Andréanne Bélanger et Monsieur Marc-André Trudeau (1,500\$)

ADOPTÉE

2016-06-323 Campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac

Résolution #2016-06-323 : Campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac

CONSIDÉRANT QUE le tabac est la cause la plus importante de maladies et de décès évitables au Canada, tuant 37,000 personnes chaque année;

CONSIDÉRANT QUE l'épidémie de tabagisme est causée par une industrie qui place ces profits avant la vie d'autrui et qui utilise tous les moyens à sa disposition afin de rendre ces produits plus attrayants et d'apparence moins dangereuse;

CONSIDÉRANT QUE l'emballage est l'un des plus puissants véhicules promotionnels pour les produits du tabac;

CONSIDÉRANT QUE la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 2012-2017 doit être renouvelée d'ici le 2 mars 2017 et que la standardisation des emballages devrait être une des premières mesures déployées dans le cadre de cette stratégie améliorée, qui devra viser des objectifs audacieux de réduction du tabagisme;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé, l'Australie, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande ont tous adopté des Lois exigeant l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac et que plusieurs autres gouvernements ont annoncé leur intention d'en faire autant prochainement;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Napierville appuie que le Canada exige l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac tel que décrit comme suit:

- L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractères distinctives et de finis.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

- Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions.
- Les mises en garde de santé demeureraient présentes sur les emballages.
- La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi des formats spécifiques, tel que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et ciblent ouvertement les femmes.
- L'apparence des cigarettes serait également standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images, de marques, de logos, de couleurs et de finis spéciaux.
- Établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.

ADOPTÉE

2016-06-324
Ordinateur et
logiciels:
Adjointe
administrative

Résolution #2016-06-324 : Ordinateur et logiciels: Adjointe administrative

CONSIDÉRANT l'engagement d'une nouvelle adjointe administrative;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'aménager un bureau avec un ordinateur;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale à procéder à une dépense approximative de 3,000\$ pour l'aménagement d'un bureau pour la nouvelle adjointe administrative incluant l'achat d'un ordinateur et des logiciels nécessaires à son bon fonctionnement.

ADOPTÉE

2016-06-325
Location
photocopieur
Xerox

Résolution #2016-06-325 : Location photocopieur Xerox

CONSIDÉRANT QUE la location du photocopieur pour les organismes XEROX modèle WC 4260S se termine en avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie offre à la municipalité la possibilité d'augmenter la performance en utilisant un appareil plus récent;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour cette modification sont négligeables

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Napierville un contrat de 5 ans avec la compagnie XEROX pour la location d'un photocopieur noir et blanc modèle WC 4265S au coût de 76.95\$ mensuellement plus des coûts de 0.014\$ par copie.

Il est également que cette résolution remplace celle adoptée le 5 mai 2016.

ADOPTÉE

Varia

Varia

Public: Période
de questions

Public: Période de questions

Intervention de mesdames Marthe Tardif et Lise Couillard et de messieurs Guy Pomerleau, Bertrand Fredette, Jean Marier et Serge Couture.

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

& sec.-trés.

Ginette L. Pruneau, dir. gén.

2016-06-326 Levée de l'assemblée

Résolution #2016-06-326 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 21h06.

ADOPTÉE

GHISLAIN PERREAULT
MAIRE SUPPLÉANT

GINETTE L. PRUNEAU
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE